

Aménagements sécurité



Comme vous avez pu le constater, plusieurs aménagements pour la sécurité ont été réalisés. Certains diront que trop de sécurité tue la sécurité, et que les stops sont inutiles à tels ou tels endroits. Mais chacun attend de la sécurité dans son quartier, c'est donc à tous de respecter l'ensemble des aménagements faits. 4 nouveaux stops ont été matérialisés rues des Grissois, Paché, des Fosses et des Allées pour limiter la vitesse excessive. Pour le stationnement Route de Richelieu et de Poitiers, des barrières ont été posées afin d'éviter le stationnement dangereux. Un parking de 12 places a été réalisé derrière la nouvelle boulangerie. Il y a aussi la possibilité de se stationner sur les parkings de la rue d'Anjou, derrière la maison des associations, et de l'ancienne mairie. L'aménagement de la rue de Paché en venant de la cour d'Hénon par la pose de gros cailloux permet le ralentissement des véhicules.

CORA : 3H pédestres d'Avanton

Cette course s'est déroulée dans les meilleures conditions, par un temps nuageux mais sans aucune averse. Un léger vent balayait la plaine d'Avanton. Malgré une faible participation, les organisateurs avaient tout mis en œuvre pour que cette compétition soit une réussite. Aux dires des participants, le circuit était agréable et propice aux bonnes performances. Le départ a été donné à 16 heures précises par les organisateurs. Dès le premier tour de circuit d'une distance de 3 km, le ton était donné par l'équipe CHAMBAUDRY Y. CHRISTIANI J. du C.A Pictave qui effectuait la distance en 9 mn et 35 s. Dans la course individuelle, le commandement était pris par ARLLOT C du

club JOG FORT qui gardera la 1^{ère} place durant toute la durée de l'épreuve et finira à la 2^{ème} place du scratch. Dans la catégorie des équipes mixtes deux équipes finiront ex-aequo en ayant effectué 41 km 300. A noter la belle performance de PINTUREAU T. du club ULTRAMICAL Poitiers le doyen de la compétition (55 ans) qui a bouclé les 3 heures avec une distance de 30 km 600. Dans les classements spécifiques, c'est CHEVALIER E. qui remporte le classement des AVANTONNAIS et BAILLARGEANT H du centre de secours de Vivonne celui des Képis/uniformes. La remise des récompenses s'est déroulée au gymnase à 20h45 en présence d'Anita POUPEAU, Maire d'Avanton, de Jacqueline SERRANO 2^{ème} adjointe ainsi que Jean-François BOURSERONDE, conseiller municipal délégué. La soirée s'est clôturée par le verre de l'amitié offert par la municipalité.

Sympathique WE du cyclo-club



Ils sont prêts sur la ligne de départ samedi matin pour un parcours de 60 kilomètres reliant Avanton à Monthoiron par le « chemin des écoliers ». C'est une sortie annuelle dite « sortie automne ». Un chaleureux accueil nous avait été réservé au gîte de la « Maison Ronde » par Brigitte et Christophe dans une maison panoramique, écologique (en bois) et très conviviale située en pleine nature. L'après-midi, Rigolo le cheval, nous a fait visiter les alentours du village en carriole avec un arrêt obligatoire à la Tour-Forteresse.... Un peu d'histoire : témoignage unique de Léonard de Vinci architecte, construite au tout début du 16^{ème} siècle selon les plans originaux de Léonard de Vinci par Jacques II Turpin de Crissé, chevalier de François 1^{er}, son plan en étoile représente la seule concrétisation architecturale du génie florentin qui résidait alors à la cour du roi à Amboise..... pour l'apéritif apporté par Brigitte, puis, très docile et respectant le code de la route, Rigolo nous a ramené au gîte. Dimanche matin, un circuit pédestre parmi les petits sentiers bordés de haies couvertes de mûres était organisé. Avant le départ, en fin d'après-midi, jeux : quilles en bois et boules, ont clôturé ce merveilleux week-end. En cours d'année une « sortie printemps » est aussi programmée sur une journée ainsi que les sorties du dimanche matin et jeudi après-midi. Si vous souhaitez nous rejoindre, le rendez-vous est situé rue d'Anjou à « L'Atelier de Jean Claude » où le programme et les horaires sont affichés. Renseignements auprès de Sylvie Gervais, présidente, tél : 05 49 54 46 77.

Le bel automne du tennis club



Très bonne rentrée pour le tennis club d'Avanton. En effet après un redémarrage il y a trois ans, le club vient d'atteindre ses 30 adhérents, pour preuve l'ouverture d'un nouveau créneau pour le mini tennis, et le président Raymond Réault et toute son équipe s'en réjouissent. Des objectifs pour cette nouvelle saison, engagement d'équipes de jeunes dans les différents tournois, participation en plus grands nombres sur les plateaux ou différents tournois adaptés à leur âge, et leur niveau. Et souhaitons à l'équipe adultes qui a frisé la montée d'y parvenir cette année. En résumé tous les feux sont au vert, le sourire est sur tous les visages, c'est un bon présage.

NOUVEAU PACS en mairie

A compter du 1^{er} novembre 2017, la loi de modernisation de la justice du XXI^{ème} siècle a prévu le transfert de l'enregistrement du PACS aux officiers d'état civil. Si vous souhaitez conclure un PACS à compter de cette date, vous devez déposer votre dossier au préalable en mairie et un rendez-vous sera fixé pour son enregistrement. Pour plus d'informations : consulter le site www.service-public.fr/rubrique/PACS

Naissances

- ✦ Zoé BEMASY 22/08/2017
- ✦ Alice FAVARD 1/09/2017
- ✦ Megan TOULORGE 14/09/2017
- ✦ Louna GRASS 28/09/2017

Manifestations

- ✦ 11/11 : Commémoration, 11h30, Monument aux Morts
- ✦ 18/11 : Repas du CCAS, 12h, salle des fêtes
- ✦ 9/12 : Sapin de Noël, 10h devant la mairie
- ✦ 16/12 : Loto des Tard à dîner : à partir de 19h15, salle des fêtes
- ✦ 12/01 : Vœux à la population : 19h, salle des fêtes

¼ d'heure citoyen et conseils municipaux

Prochains conseils municipaux : 21/11 - 19/12 - 16/01 - 20/02 à 20h salle du conseil, ces conseils seront suivis du ¼ d'heure citoyen.



Prochain numéro
Fin décembre

Edito

Le Conseil Des Jeunes a 3 ans.



En 2014, le premier Conseil Des Jeunes a été élu, composé de 12 titulaires et 12 suppléants, âgés de 10 à 16 ans. Il a été à l'initiative du projet du skate park, qui a été installé le 18 juillet à côté du City Stade et inauguré le 8 septembre dernier. Le CDJ a organisé différentes sorties : skate park, accrobranche, bowling, Air Jump, Puy du Fou, et sortie VTT mais également un concours photos et un concours pour trouver un logo. Le journal « Le P'tit Rap'porter » est édité par les jeunes. Il participe aux manifestations sur la commune : Asso' en Music, arbre de Noël, vœux du maire... En Août dernier, les enfants de la commune nés entre 2002 et 2007 ont été destinataires d'un courrier les informant du renouvellement du Conseil Des Jeunes et de la possibilité de déposer leur candidature avant le 1^{er} octobre. 27 jeunes ont fait acte de candidature. Du 12 au 19 octobre, ils ont pu faire campagne et leurs affiches et professions de foi étaient accessibles sur le site de la commune et sur les panneaux électoraux. Le vendredi 20 octobre de 16 à 20 h, les jeunes ont pu venir voter pour leur candidat. Suite au dépouillement, un nouveau Conseil Des Jeunes a été élu.

Sandra GUERRERO, Adjointe à la Jeunesse



Citation

« La gaieté donne au travail un bel air de santé » Anne Barratin

À la une



Inauguration du skate park le 8 septembre dernier !

Inaugurations Skate & maisons seniors VELO et VTT, VIVE LES 2 ROUES Construction à l'école Attention aux bruits ! Aménagements pour la sécurité sur nos routes... Bonne lecture !

Sommaire

- Page 2 :
 - ✦ Interview M Mme BARCQ
 - ✦ Inauguration maisons seniors
 - ✦ Terre Saine
- Page 3 :
 - ✦ Inauguration Skate Park
 - ✦ TPC : merci aux bénévoles !
 - ✦ Sortie VTT avec le CDJ
 - ✦ Nouveauté à l'école
 - ✦ Bien s'entendre entre voisins : des règles simples !
- Page 4 :
 - ✦ Aménagements sécurité
 - ✦ CORA : 3h pédestres
 - ✦ WE sympa pour les cyclos
 - ✦ PACS en mairie
 - ✦ Infos diverses et état civil

Dir de la publication : Anita POUPEAU
Equipe de rédaction :
Noémie VALLET / Cécilia FARGE BOZIER /
Jacqueline SERRANO / Natacha PUYGRENIER / Anita POUPEAU
Graphisme/maquette : N PUYGRENIER
Imprimé par la Municipalité d'Avanton
Ne pas jeter sur la voie publique
Pour nous écrire : communication@avanton.fr
Site internet : www.avanton.fr



Septembre - Octobre 2017 **N°20**

Interview de M et Mme BARCQ Maurice et Yvette

Le Petit Journal : Pourquoi êtes-vous venus vous installer à Avanton ?
 Maurice Barcq : Par commodité, il ne nous était plus possible de rester où nous étions. La maison avait trop d'escaliers et trop de terrain à entretenir.
 LPJ : Pourquoi avoir choisi une maison senior et qu'en pensez-vous ?
 MB : Nous avons choisi cette maison senior, car elle est de plain pied, elle est toute aménagée et surtout bien conçue pour des personnes âgées.
 LPJ : Si c'était à refaire ?
 MB : Sans aucune hésitation, nous ferions le même choix. Nous avons quelques inquiétudes au début, sur le changement de nos habitudes, d'environnement. Mais l'adaptation s'est faite très vite et sans aucun souci. Nous avons été les 1^{er} surpris et nous sommes très heureux de vivre à Avanton.

Nous allons au printemps prochain garnir nos jardinières pour rendre agréable nos promenades et la traversée de notre village. Nous vous sollicitons pour contribuer à cet embellissement de notre commune, par le don de plants de fleurs s'il vous en reste. Nous vous remercions par avance de votre aide. Vous pouvez prendre contact avec Jacqueline ou Moustapha ou bien apporter directement vos plants en mairie.

Inauguration maisons seniors



C'est avec un très grand plaisir que nous avons inauguré le 22 septembre dernier les 6 maisons seniors en présence des locataires, de leurs familles, des élus et de Pascal Boutin le promoteur. Un moment de partage et de convivialité autour de cette belle réalisation qui fait le plaisir de ses occupants et la fierté de la municipalité.

Nous vous informons que les anciens ateliers municipaux vont être mis en vente prochainement, si vous êtes intéressés pour les acquérir, vous pouvez prendre contact auprès du secrétariat général de la mairie au : 05 49 51 63 46.



Inauguration du Skate Park

Le vendredi 8 septembre, malgré le mauvais temps, beaucoup de jeunes et de parents sont venus pour l'inauguration du Skate Park. Installé depuis le 18 juillet dernier, un grand nombre de jeunes a pu en profiter tout l'été. Après les discours, une démonstration préparée par Paul B. et d'autres jeunes a été présentée, suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité.

Tour Poitou-Charentes



Comme il en a pris l'habitude depuis quelques années, le Tour cycliste Poitou-Charentes nous a rendu visite le 24 août. Beaucoup de spectateurs se sont massés sur les bords de nos routes afin d'applaudir le peloton. Merci aux signaleurs bénévoles, sans eux, rien n'aurait été possible.

Ecole maternelle : construction modulaire

Devant l'augmentation des effectifs (107 enfants cette année) et compte tenu des naissances dans notre village ces dernières années, des adaptations sont nécessaires pour accueillir au mieux les enfants de l'école maternelle. En concertation avec nos agents et les enseignants, certaines ont déjà été mises en œuvre puisqu'elles avaient trait à l'organisation : récréations échelonnées, activités en demi-classe, 2^{ème} service à la cantine, aide supplémentaire d'un agent... Afin de permettre une meilleure prise en charge des enfants sur le temps de sieste le conseil municipal a voté l'installation d'une construction modulaire de 69,39 m². De plus cela permettra des créneaux supplémentaires l'après-midi pour l'utilisation de la salle de jeux (qui sert actuellement de dortoir). Les travaux de VRD (Voirie et Réseaux Divers) se feront pendant les vacances de la Toussaint. La mise en place de la construction est normalement prévue le mercredi 15/11, cela occasionnera un accès limité de la rue de la Poste d'une courte durée sur cette journée.

Vivre en bon voisinage J'❤️ LE BON VOISINAGE

La qualité de vie dépend de la bonne volonté de chacun. L'observation de quelques règles permettra à tous les habitants de se sentir bien dans leur logement et dans leur environnement.

LE BRUIT

Les bruits gênent non seulement la nuit (entre 22 h et 7 h du matin) mais également dans la journée, car les voisins peuvent être souffrants ou astreints à des horaires de travail et de repos particuliers. Les sources de bruit sont nombreuses. Faites particulièrement attention à celles qui causent des nuisances sonores : radio, télévision, chaîne stéréo, utilisées avec un volume sonore excessif. Travaux d'aménagement faisant appel à des marteaux, perceuses, marteaux piqueurs, etc... Il peut arriver que l'on soit dans l'obligation de faire du bruit, par exemple à l'occasion de travaux indispensables. Dans ce cas, mieux vaut prévenir ses voisins à l'avance. Ils apprécieront d'avoir été informés et sauront que la gêne ne sera que temporaire. Horaires autorisés pour effectuer des travaux : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h. Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Dimanche et jour férié : de 10h à 12h.

LES ANIMAUX

❖ Animaux de compagnie : lorsque vous promenez vos animaux de compagnie sur la voie publique, assurez-vous qu'ils ne laissent pas de traces désagréables de leur passage sur les trottoirs et les espaces extérieurs. En cas d'absence prolongée, si vous les laissez seuls, assurez-vous également qu'ils n'importunent pas le voisinage par leurs bruits.
 ❖ Animaux dangereux : nous vous rappelons la législation particulière sur la détention de chiens d'attaque, de garde et de défense, ils doivent être déclarés en mairie. Ils doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure, sur la voie publique.

INFO SPÉCIALE



Épisode 1/2

Plus d'infos : www.terresaine-poitou-charentes.fr



LePaillage et les plantes couvre-sol

Activité indispensable et pourtant peu réjouissante au jardin : le désherbage... Voilà une bonne raison de pratiquer le paillage (ou « mulching » en anglais) et la culture de plantes couvre-sol !

Nul n'ignore plus aujourd'hui les problèmes d'eau rencontrés de nos jours ou à prévoir à l'avenir. L'eau devient rare, l'eau est de plus en plus contaminée par les pollutions que nous rejetons.

Le paillage constitue une bonne solution au jardin pour palier à la sécheresse et éviter le gaspillage d'eau : maintenant l'humidité au niveau du sol en limitant l'évaporation, il diminue la fréquence d'arrosage.



Ce n'est pas tout. Un sol nu est fragile. Il subit érosion, lessivage par les intempéries, dessèchement et colonisation par les herbes spontanées. Pour éviter de se laisser déborder par ces problèmes, il faut le protéger et pour cela aussi il est possible d'utiliser le paillage et les plantes couvre-sol.

Paillage Types de pailis

MATÉRIAUX RÉCUPÉRABLES	CARACTÉRISTIQUES	INCONVÉNIENTS/PRÉCAUTIONS D'UTILISATION
Tontes de pelouse	Enrichissement rapide du sol car décomposition rapide (pailis saisonnier).	Les résidus de pelouse sont à laisser sécher au soleil en fine couche avant, afin d'éviter qu'ils ne fermentent et ne forment une masse imperméable.
Feuilles mortes	Décomposition lente (à renouveler moins souvent).	Attention ! si les feuilles proviennent d'une plante malade, il faut pailler une plante non sensible à la maladie en question. Les feuilles de noyer contiennent un anti-germinatif naturel : elles peuvent parfois tuer la plante paillée.
Paille	Bonne aération, bon maintien de l'humidité, utilisable pour toutes les plantations.	Utiliser de la paille non traitée.
Résidus de compost/Compost jeune	Enrichissement du sol en matière organique, amélioration de sa structure.	Il mobilise l'énergie du sol et peut donc être néfaste pour des plantes exigeantes et/ou en pleine croissance.
Branches, résidus de taille broyés	Excellent maintien de l'humidité, durée de vie longue.	Éviter les résineux qui acidifient le sol.
MATÉRIAUX DU COMMERCE	CARACTÉRISTIQUES	INCONVÉNIENTS/PRÉCAUTIONS D'UTILISATION
Écorces et aiguilles de résineux	Effet désherbant et décoratif.	Acidification du sol néfaste pour la vie du sol.
Paillettes de chanvre et de lin	Décoratif.	Coûteux.

Retrouvez dans le prochain numéro du Petit Journal des conseils pratiques sur Que Pailler et comment et les plantes couvre-sol !

Sortie VTT du Conseil Des Jeunes



Le dimanche 1^{er} octobre, le Conseil Des Jeunes d'Avanton a organisé une sortie VTT autour de la Commune. Les plus courageux étaient présents pour défier la pluie et le vent. Un grand parcours de 20 Km était proposé pour les plus sportifs, avec la possibilité, pour les plus jeunes, de le réduire à 10 km. Un ravitaillement a eu lieu à mi-parcours. Encore une sortie dans la bonne humeur et de bons moments partagés avec les jeunes et les parents. Merci à tous pour votre participation et votre investissement.